

Le coût des « mineurs » migrants atteint des sommets



Article rédigé par *fdesouche.com*, le 31 mars 2021

Sur 229 retours d'identifications formelles de migrants « mineurs », 216 sont en réalité majeurs, soit 96 % - <https://fdesouche.com/2021/03/16/sur-229-retours-didentifications-formelles-de-migrants-mineurs-216-sont-e>

À la recherche de nouvelles parades, la préfecture de police de Paris a mis en place un dispositif innovant. Les empreintes des interpellés sont adressées, via la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) et la Direction de la coopération internationale (DCI), aux autorités algériennes, marocaines et tunisiennes, qui consultent leurs fichiers. Paris reçoit les réponses dans un délai de quatre à huit -semaines.

Quinze mois après la mise en place de ce protocole, Le Figaro -dévoile un bilan prometteur : sur 939 demandes, la DSPAP a déjà reçu 229 retours d'identifications formelles, établissant qu'il s'agit en fait de majeurs dans 216 cas. Ce qui fait 96 % de ces soi-disant mineurs étrangers qui n'ont en fait pas dit la vérité. Parmi les identifiés figurent 156 Algériens, 71 Marocains et 2 Tunisiens ; les autres sont d'« origine inconnue », peut-être libyens ou syriens.

Munie de cette preuve formelle de majorité, la Préfecture de police ouvre alors contre l'intéressé une procédure pour « fourniture d'identité imaginaire » avant d'inscrire sa véritable identité dans le traitement des antécédents judiciaires (TAJ). Ce qui lui vaut une incarcération immédiate en cas d'interpellation. Les dates de naissance, ainsi connues et gravées dans le marbre, ne permettent plus aux mineurs de raconter des fadaises pour échapper à l'âge inéluctable de la majorité. La méthode, considérée avec un vif intérêt par le ministère de l'Intérieur, pourrait faire école à l'échelle du pays. Selon les experts, quelque 2 000 à 3 000 mineurs étrangers isolés seraient tombés dans la délinquance à travers la France.

[...]

[Le Figaro](#)